

## Avis de marché

Département(s) de publication : 94

Annonce No 22-99797

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Charenton-le-Pont.

Correspondant : M. le maire, 48, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont courriel : marchespublics@charenton.fr adresse internet :

<http://www.charenton.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

**Objet du marché : PA2210 maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un parking public et prive avenue jean jaures a charenton et aménagement d'un futur local commercial.**

*Lieu d'exécution et de livraison:* 94220 Charenton-le-Pont.

*Caractéristiques principales :*

le présent marché a pour objet l'attribution d'une mission de Maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux nécessaires à deux aménagements distincts sur le même périmètre et localisés avenue Jean Jaurès à Charenton Le Pont.

Le programme des travaux concerne :

1/ l'aménagement d'un parking public et privé sur deux niveaux de sous-sols communs à un immeuble d'habitation et une école.

2/ l'aménagement intérieur d'un local voué à l'usage un bail commercial situé en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements en cours de construction. La nature des futures activités commerciales n'est pas encore définie.

Lieu d'exécution :

94220 Charenton-Le-Pont

*Refus des variantes.*

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : prestations réglées par des prix forfaitaires. Honoraires révisables sur le mois de réalisation des missions Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : des ressources propres de la Ville.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : attestation d'assurance en cours de validité.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 65 %;

- valeur technique : moyens humains dévolus spécifiquement aux projets à conduire : 16 %;

- valeur technique : approche méthodologique spécifique et détaillée des opérations à réaliser : 39 %;

- valeur technique : délais d'études, estimation des délais de réalisation : phasage de chaque aménagement : 10 %;
- prix : 35 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 19 août 2022, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : PA2210.

*Renseignements complémentaires* : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/"salle des marchés" avant le 19/08/2022 à 16 heures.

Deux visites obligatoires encadrées par la maîtrise d'ouvrage seront organisées les vendredis 5 août 2022 à 14 heures et 12 août 2022 à 14 heures (cf. Règlement de consultation).

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : [achatpublic.com](http://www.charenton.fr) via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "marchés publics" / "salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Conformément à l'article R.2143-13 du Code de la Commande publique, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'il soit accessible gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques.

Conformément à l'article R.2143-14 du Code de la Commande publique le Pouvoir adjudicateur applique également le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Aucune variante n'est autorisée. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle case postale no8630 77008 Melun Cedex Tél : 01 60 56 66 30 Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630 77008 Melun Cedex Tél : 01 60 56 66 30 greffe.ta-melun@juradm.fr.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) ou un eDume. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. De même, la transmission des plis sur un support physique électronique ( CD-ROM, clé USB ) n'est pas autorisée.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents.

Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Les candidats doivent prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique

L'Attribution du marché au candidat ayant présenté une offre par voie électronique conduira à la re-matérialisation de l'acte d'engagement de la consultation et de ses annexes, en préalable à sa signature manuscrite, à l'exclusion de toute autre modalité et sans que l'attributaire concerné ne puisse s'y opposer.

*Mots descripteurs :* Prestations de services.